

A St Symphorien de Lay,
Le 16/03/2023

Mesdames, Messieurs les Membres du Bureau
Communautaire

Objet : CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les
Membres du Bureau et cher(e)
Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier à notre prochaine réunion du **Bureau
Communautaire CoPLER** :

**Jeudi 23 mars 2023 de 18 h
A la CoPLER**

A L'ORDRE DU JOUR

1. Approbation du relevé de décision du 16 février 2023
2. Intervention de Mme REGNIER, DDT : présentation du fonds vert
3. Adhésion au CEREMA et désignation d'un représentant
4. PLUi – Modification simplifiée n° 1
5. PLUi – Modification de droit commun n° 1
6. Budget IE – Emprunt pour l'achat du bâtiment La Source
7. Vote du taux de TH pour les résidences secondaires
8. Créations postes pour donner suite aux recrutements
9. Convention avec le CDG 42 pour participation au marché public assurance statutaire
10. Mutualisation – Point de précision pour le renfort/remplacement
11. Fin de la convention EIMD/Conservatoire au 30 juin 2023
12. Devenir de l'ACM de Régny suite à la démission du bureau de l'association
13. Pacte fiscal et financier : partage du foncier bâti économique
14. Relogement d'urgence de l'entreprise DUBUIS
15. Informations sur le recours au tribunal administratif – La Source
16. Questions diverses

Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône

Questions diverses :

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Membres du Bureau et cher(e) collègue, à l'expression de mes sincères salutations.



Le Président,

Jean Paul CAPITAN